



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### PROCES VERBAL

Séance du : 24/04/2021 à 10H30  
Lieu : Ancienne Ecole – Saulzet le Froid

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Saulzet le Froid, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 avril 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2021
- 2) Transfert des candélabres (situés sur le parking de Pessade) de Mond'Arverne Communauté à la commune de Saulzet-le-Froid
- 3) Cession terrains communaux : révision du prix
- 4) Convention pluriannuelle de pâturage pour la parcelle ZN n° 20
- 5) Questions diverses

LES PARTICIPANTS	
Présents :	Patrick Pellissier, Gérard Beudonnat, Philippe Guittard, Jérémy Guittard, Carine Fontaine, Martine Chaumet, Colette Guilloud, Céline Silberberg, Jérôme Pellissier, Ophélie Roux
Absents représentés :	
Absents non représentés :	Carine Gardet
Participants à la réunion :	

✓ **Secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Silberberg Céline est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

✓ **Approbation du compte rendu du 10 avril 2021** : Approuvé à l'unanimité

---

### **1. Mise en place d'une convention de servitude entre M Salesse et La commune de Saulzet le Froid sur l'autorisation d'accès aux candélabres du parking de Pessade**

M le Maire propose une convention de servitude afin que le SIEG puisse intervenir (entretien, réparation) au nom de la commune de Saulzet le Froid sur 5 candélabres qui sont sur le terrain de M Salesse.

La mise en place d'une convention est soumise au vote :

<b>Pour</b>	<b>10</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

*NB : une réunion est demandée de nouveau avec M Salesse concernant le développement des activités sur le site de Pessade.*

---

### **2. Extension du réseau électrique pour l'alimentation de l'antenne réseau téléphonique de Pessade**

Suite à un courrier en date du 29 mars 2021, la société Eiffage demande de signer une convention d'autorisation d'extension du réseau électrique afin de pouvoir alimenter l'antenne située parcelle ZM1 sur Pessade.

L'autorisation d'extension du réseau est soumise au vote :

<b>Pour</b>	<b>10</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

---

### **3. Cessions des terrains communaux : Révision du prix des terrains**

M le Maire propose de revoir le prix de cession à la vente des terrains communaux. Actuellement ce prix est de 11 € le m<sup>2</sup>. M le Maire propose d'augmenter le prix du terrain communal. Après discussion collective le prix de vente proposé est de 30 € le m<sup>2</sup>.

La proposition de prix est soumise au vote :

<b>Pour</b>	<b>9</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>1</b>

---

### **4. Convention pluriannuelle de pâturage sur la parcelle ZN20**

Le GAEC des Quatre Vents a reçu de la DTT l'autorisation d'exploiter La parcelle ZN20 (1,08Ha). C'est une parcelle appartenant à la section de Pessade. Une convention pluriannuelle de pâturage sera rédigée.

Conformément au barème du prix du fermage en zone montagne, le prix proposé est de 142,12 € par ha.

<b>Pour</b>	<b>10</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

## 5. Questions diverses

- Personnel communal

Afin de soutenir la secrétaire de Mairie, dans son travail jusqu'à son départ à la retraite en août 2022, la commune recherche donc dès à présent une personne à mi-temps qui pourra ensuite prendre le poste de secrétaire de Mairie.

- Dossier assainissement

Le solde des subventions ont été versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il y a divers points à traiter :

- charge entrante à revoir (trop d'eau par rapport aux matières)
- plan d'assainissement revu sur le terrain (le dernier schéma directeur date de 2006) : tous les habitants du bourg (centre bourg) ont des fosses septiques qui en fait sont connectées au réseau pluvial après passage dans les fosses, du coup moins de matières que prévu arrivent à la lagune. Un nouveau schéma directeur est prévu afin d'évaluer les besoins de raccordement des particuliers du centre bourg et afin d'entamer une nouvelle tranche de travaux.

- Réfection du clocher de l'église

M le Maire a pris contact avec des entreprises de maçonnerie afin de faire établir des devis de réfection du clocher de l'église. Avant de faire des devis de travaux, une étude d'ingénierie doit être effectuée par un architecte. Des réunions de travail vont être prévues afin de monter un dossier de subvention.

- Réfection maçonnerie des gîtes communaux et de la Mairie

Après visite sur le terrain, des devis sont en attente de réception par deux entreprises de maçonnerie.

- Réunion commission forestière avec M Devroy sur les bois d'Espinasse et de Pessade-La Martre

Une réunion sur le terrain a eu lieu le lundi 12 avril 2021, M Devroy a expliqué que les bois de ces parcelles sont parasités (Scolytes) et que des coupes doivent être faites, le bois pourrait être vendu (palette, granulés) et les parcelles replantées avec une autre essence moins sensible aux parasites. Un compte-rendu est disponible à la Mairie.

- Adressage

La lettre explicative à destination des habitants est validée, elle sera distribuée afin d'avoir un retour des coupons réponse pour le 30 juin dernier délai.

- Décharges sauvages

Un arrêté municipal d'interdiction de dépôt des déchets sur les parcelles sectionales de Pessade (ZN50b) et de Zanières (0D) va être pris.

- Réunion du SICTOM des Couzes

Communication du SICTOM des Couzes : à partir du 1<sup>er</sup> mai 2021, 100% des papiers et des emballages iront dans les « bacs jaunes »

- Relais RAM (Relai Assistante Maternelle)

Le RAM propose d'accueillir un atelier RAM sur notre commune.

